

Ecrit par le 9 janvier 2026

# Grand Avignon : des badges connectés pour sécuriser les déplacements des écoliers

**L'opérateur de transport [Tcra Orizo](#), en association avec le [Grand Avignon](#), déploie actuellement le badge 'Gmini', un système d'informations en temps réel et de sécurisation de la présence des enfants à bord des transports scolaires.**

'Gmini', c'est un titre de transport gratuit, sous la forme d'un bracelet connecté à accrocher au cartable de l'enfant. Le badge, automatiquement détecté par le smartphone du conducteur, permet à l'enfant d'être comptabilisé dans le car scolaire. Ce dispositif qui permet ainsi de s'assurer du bon nombre d'enfants dans le bus et de détecter toute anomalie. Aucune intervention ni validation n'est nécessaire.

## Sécurité et amélioration de l'offre de transport

Ce dispositif permet également aux parents de suivre à distance et en temps réel le trajet de leur enfant. Via l'application mobile '[Mon Groupeer](#)', les parents sont avertis de l'arrivée de leur enfant à son école (le matin) et à sa descente du bus (le soir). L'application permet aussi de recevoir des informations utiles sur le service de transport scolaire : retards éventuels, annulations, alertes météo.

Enfin, ce dispositif permet à TCRA (Transports en commun de la région d'Avignon), exploitante du réseau Orizo, d'avoir des statistiques plus précises pour améliorer son offre de transport. La remontée de données automatiques permet à l'entreprise de connaître la fréquentation des différentes lignes, de mieux analyser les déplacements des scolaires et d'ajuster l'offre (ajout de nouveaux véhicules, ajustement des horaires, réorganisation des itinéraires.) A ce jour, le réseau Orizo comptabilise 32 lignes scolaires pour une trentaine d'établissements desservis.

## Mode d'emploi

Suite à la remise du badge en mairie, les parents recevront un mail contenant un lien valable 24h, il suffit de cliquer dessus afin de rejoindre le site 'Mon Groupeer' et créer un mot de passe. Les parents sont invités à télécharger ensuite l'application gratuite afin de recevoir les notifications de montées et de descentes de l'enfant dans le car. Si l'enfant est scolarisé en dernière année d'école primaire, il faudra rendre le badge auprès de la mairie concernée en fin d'année scolaire. Si l'enfant reste scolarisé dans la même école, il pourra conserver le badge. La rubrique « mes inscrits » dans l'application indiquer le numéro de série (dos du badge), attribué à chacun des enfants.

## Un déploiement en bonne voie

Quelques communes ont ainsi pu expérimenter le dispositif : Rochefort-du-Gard, Saze, Le Pontet, Vedène,

Ecrit par le 9 janvier 2026

Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles. La commune de Roquemaure est la prochaine à être équipée du badge. « *Environ 800 enfants bénéficieront ainsi de ce système qui sécurise leurs déplacements entre le domicile et l'école. Ils rassurent les parents qui peuvent veiller à distance au bon acheminement de leur progéniture* », précise l'exploitant TCRA.

---

## Covid-19 : fermeture provisoire de 3 classes à la maternelle Marcel-Pagnol de Valréas

La préfecture de Vaucluse vient d'informer que plusieurs cas positifs de Covid-19 avaient été détectés parmi les personnels enseignants et encadrants (ATSEM, AESH) de l'école maternelle Marcel-Pagnol de Valréas depuis le mercredi 27 janvier. Ces personnes et leurs cas contacts ont été placés à l'isolement depuis le vendredi 29 janvier. Parallèlement, 3 classes de l'école maternelle de Valréas suspendent à ce jour temporairement l'accueil des élèves et le protocole sanitaire est renforcé pour les autres classes.

### Accueil maintenu pour l'école élémentaire

Dans ce contexte, l'accueil des enfants au sein de l'école élémentaire Marcel Pagnol est également maintenu. L'ARS (Agence régionale de santé) organisera les prochains jours un dépistage auprès du personnel encadrant de l'école maternelle, de l'école élémentaire et de la cantine. Les résultats seront transmis aux personnes concernées d'ici la fin de semaine alors que l'accueil d'une classe de l'école maternelle sera assuré par un enseignant remplaçant, afin de pallier l'absence d'une enseignante.